

Privilège—M. Oberle

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

M. LEWIS—PRÉAVIS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, étant donné que vous êtes engagée à faire enquête sur le service de sécurité de la Chambre hier soir ou ce matin, j'accepte que l'étude de la question de privilège que j'ai invoquée soit reportée jusqu'à ce que vous ayez eu la possibilité de faire rapport à la Chambre.

M. OBERLE—LES DÉCLARATIONS FAITES PAR M. MACEachEN

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, je soulève la question de privilège à cause d'allusions qui ont été faites au cours de la période des questions d'aujourd'hui par le vice-premier ministre (M. MacEachen) qui répondait à une question du député de Central Nova (M. MacKay). L'incident me préoccupe beaucoup et je suis certain qu'il préoccupera la présidence, parce que les deux députés en cause, surtout le vice-premier ministre, pèsent toujours leurs paroles. Le vice-premier ministre, comme nous le savons, ne dit jamais que ce qu'il veut bien dire.

Ce qui me préoccupe et que je crois être une atteinte aux privilèges, c'est que j'ai bien entendu le vice-premier ministre dire qu'il y avait eu des entretiens entre le leader de l'opposition officielle et le leader du gouvernement au sujet d'heures et de journées supplémentaires de séances sur le débat constitutionnel. Je n'ai pas les «bleus», mais je vais les vérifier. Son affirmation ne concorde certainement pas avec les faits tels que mon leader à la Chambre me les a exposés.

Il ne s'agit pas d'un débat ordinaire. Les députés étaient rivés à leur siège et buvaient chaque parole des orateurs des deux côtés de la Chambre. C'est un débat qui bouleversera le mode de vie des Canadiens, les rapports des individus et des groupes minoritaires avec leurs gouvernements.

Le vice-premier ministre sait très bien qu'il est ridicule même d'insinuer que le gouvernement a offert de prolonger les heures, car même si le gouvernement projette, par la constitutionnalisation des droits, d'accomplir certaines choses qui ne sont qu'une utopie—comme par exemple d'éliminer la discrimination d'un seul coup—il ne pourra pas, par cette mesure, prolonger les journées qui n'ont que vingt-quatre heures pour tous les députés et pour tous les Canadiens.

● (1230)

Nous siégeons ici de deux heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir tous les jours. Cela ne laissait pas aux députés le temps de faire leur travail de bureau et de s'acquitter de leurs responsabilités envers leurs électeurs. Un député ne peut pas siéger ici 24 heures sur 24; il y a d'autres choses à faire. C'était donc ridicule, car le vice-premier ministre (M. MacEachen) le savait parfaitement. Lorsqu'il a dit qu'on a offert de prolonger les heures de séances, la Chambre s'est méprise sur ses paroles. Cela pourrait donner à tous les Canadiens l'impression que notre parti ne se montrait pas coopératif. Je tiens à être certain que le vice-premier ministre ne l'a pas dit de propos délibéré.

Cela m'inquiète, car je le répète, le ministre est généralement très calculateur et ne parle pas à la légère.

Cela ne donnait aux députés aucune possibilité de se faire entendre. Quant à moi, c'était différent. Je comptais parmi les 17 députés de l'opposition officielle qui pouvaient prendre la parole, mais ce n'était pas vrai pour le reste de mes collègues.

Le vice-premier ministre ne fait rien pour établir l'ordre, le respect et le décorum à la Chambre en faisant des déclarations clairement trompeuses et je ne dirai pas de propos délibéré pour le moment, mais je me réserve le droit de le faire quand j'aurai l'occasion d'étudier les bleus.

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Sur ce point, madame le Président, je présume que l'honorable député faisait—s'il ne s'est pas trompé—vraiment allusion au vice-premier ministre et non pas au leader du gouvernement, parce qu'il me regardait en parlant, et il a peut-être confondu les deux. Quoiqu'il en soit, j'étais présent lorsque le vice-premier ministre a répondu à la question, et moi-même j'ai eu à répondre à des questions sur le sujet et je veux que ce soit bien clair.

Personne de ce côté-ci de la Chambre n'a dit que les journées supplémentaires avaient été offertes à l'opposition pour la première étape. Ce que le vice-premier ministre a répondu c'est que pour la troisième étape nous étions disposés à négocier, j'ai dit la même chose, et à accorder une extension des heures, et s'il le fallait des journées supplémentaires. Mais quand mon savant collègue se réfère à l'offre qui a été faite pour la première étape qui s'est terminée cette nuit, à ce moment-là, ce que nous avons dit, et je prends à témoin l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) puisque les propositions ont été soumises au caucus respectif des trois partis, et d'ailleurs c'est le député de Winnipeg-Nord-Centre qui avait fait la proposition, c'était de permettre à la Chambre de siéger hier, jeudi, de 6 à 8 et de 10 heures à minuit, toute la journée vendredi, aujourd'hui, aux heures normales, lundi pendant l'heure du dîner de 6 à 8 et de 10 heures à minuit, pourvu qu'on puisse voter, au sujet de la motion qui a été votée cette nuit, mardi après-midi, avant le discours sur le budget. C'est là exactement la nature de la proposition qui a été faite à la réunion des leaders parlementaires et que nous avons convenu de soumettre à nos caucuses respectifs. Le Nouveau parti démocratique, de toute évidence, a accepté la proposition. C'est lui qui l'a faite. Nous, de notre côté de la Chambre, nous étions prêts à l'accepter également. C'est le parti progressiste conservateur qui l'a refusée. Alors ce sont là les faits, et si cela peut satisfaire mon savant collègue et apaiser son inquiétude, c'est ce que nous avons dit et je ne crois pas que le vice-premier ministre ait dit quelque chose de différent quant à cette première étape.

Lorsque le vice-premier ministre a parlé de journées additionnelles, c'était en fonction de la troisième phase en disant que nous serions prêts à négocier une extension des délais, des heures, même si cela supposait qu'il fallait siéger des journées supplémentaires. Et je réitère la même offre.